

THÉMATIQUE

SENS CRITIQUE



Fiche

Liberté d'expression

Au cœur des débats médiatiques, brandie en étendard par les uns, conspuée par les autres, la liberté d'expression reste une notion, une valeur à la fois mal comprise et instrumentalisée.

La liberté d'expression permet à chacun d'exprimer librement ses idées par tous les moyens qu'il juge appropriés. Tout citoyen peut ainsi parler, répondre, écrire et imprimer librement. Elle est inscrite dans la loi en 1789, grâce à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Il s'agit à la fois d'une liberté individuelle et d'une liberté collective elle est considérée comme une liberté fondamentale dans les sociétés occidentales. Aucune démocratie ne peut se priver de liberté d'expression : c'est une valeur qui lui est fondamentalement liée, et qui permet aux citoyens de défendre leurs droits et de protester contre ce qu'ils considèrent comme injuste, à tort ou à raison. Mais ce n'est pas une liberté absolue : comme toutes libertés, ses abus peuvent être sanctionnés. Sont punis par la loi, par exemple, les propos racistes, antisémites, homophobes, diffamatoires ou incitant à la haine voire au meurtre.

Cependant, les contours de la liberté d'expression ne cessent de faire débat et d'être à l'origine de profonds désaccords au sein de la société. Souvent attaquée pour ce qu'elle représente, la liberté d'expression est aussi brandie en étendard par ceux qui diffusent des discours de haine, xénophobes, notamment sur les réseaux sociaux. Il est donc essentiel de trouver un équilibre qui permette à la liberté d'expression de se conjuguer de façon harmonieuse avec le respect de la dignité humaine.